

Direction Départementale des Territoires

Metz. le 3 octobre 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

Délégation Territoriale de Sarrequemines

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure Hôtel de Ville 1, Place du Général de Gaulle BP 5 **57320 BOUZONVILLE**

Affaire suivie par Pascal ANDRES pascal.andres@moselle.gouv.fr 03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de restauration du ruisseau du Gueling sur

la commune de BOUZONVILLE.

Accord immédiat.

Réf:

P.J :

1 récépissé de déclaration (avec arrêtés de prescriptions générales)

1 fiche descriptive

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Travaux de restauration du ruisseau du Gueling sur la commune de BOUZONVILLE

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 19 septembre 2016
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2016-00383
- Dossier réalisé par : Syndicat d'Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure (SIEAENFI) à BOUZONVILLE

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Vous trouverez ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative » ainsi qu'un descriptif de l'opération.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.



Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de BOUZONVILLE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information:

- ONEMA à MARLY